

# Programme de Fidélité / Performance



## Article 1 : Objet des Programmes

Le Programme de fidélité – Pôle Mécanique Karting, a pour objectif de récompenser la fidélité des équipes participants aux endurance de la saison, l'application de remises progressives, en fonction du nombre de participations validées à l'avance. Ce programme est basé sur l'engagement anticipé des équipes et ne confère aucun avantage sportif.

Le Challenge Performance - Pôle Mécanique Karting, est basé sur un classement interne, récompensant les équipes les plus performantes et régulières sur l'ensemble de la saison.

Compatible Sodi World Series.

## Article 2 : Eligibilité

Les programmes sont ouverts à :

- Toute équipe participant à une ou plusieurs endurance de la saison,
- Les équipes inscrites sous un nom identique et constant,
- Les équipes ayant complété les fiches d'inscription officielles.

Les programmes sont attribués par équipe, et non par pilote.

## Article 3 : Endurances concernées

Toutes les Endurances organisées par la société Pôle Mécanique Karting

- 5H00 du 1er Mars / 5H00 de Noël
- LC CUP 1 et LC CUP 2 (Programme hors championnat)
- 51ème et 52ème Kart Challenge

## Article 4 : Principe Général Programme de Fidélité

Le principe du Programme de fidélité est le suivant :

Plus le nombre de participations est élevé, plus le taux de remise appliqué augmente. La remise appliquée dépend du nombre de participations validées au moment de l'inscription.

Une équipe peut :

- soit s'engager dès le départ sur plusieurs endurance,
- soit augmenter son engagement en cours de saison.

Dans ce cas, le taux de remise évolue uniquement pour les nouvelles inscriptions, sans effet rétroactif.

## Article 5 : Barème de remises

1 Participation : 0%

2 Participations : 5%

3 Participations : 8%

4 Participations : 10 %

5 Participations : 12%

6 Participations : 15% sur l'ensemble des endurance de la saison

## Article 6 : Application des remises (principe de non-rétroactivité)

1- Principe fondamental

Les remises du Programme de fidélité :

- ne sont pas rétroactives,
- s'appliquent uniquement aux endurance ajoutées après validation du nouveau palier.

2- Exemple explicatif

- Une équipe s'inscrit initialement à 3 endurance
- → elle bénéficie de 8 % de remise sur ces 3 endurance.
- En cours de saison, cette même équipe s'inscrit à une 4<sup>e</sup> endurance :
- → la 4<sup>e</sup> endurance bénéficie de 10 % de remise,
- → les 3 premières endurance restent à 8 %.

Aucune régularisation, remboursement ou réajustement ne sera effectué sur les endurance déjà payées.

# Programme de Fidélité / Performance



## Article 7 : Conditions de validation de la remise

Pour bénéficier du Programme de fidélité, l'équipe doit impérativement :

- Compléter l'ensemble des fiches d'inscription correspondant aux durées concernées
- S'engager sur le nombre total de participations souhaité dès l'inscription
- Fournir un chèque de caution, destiné à garantir l'engagement de l'équipe

La remise n'est appliquée qu'après validation complète du dossier

## Article 8 : Chèque de caution

- Le chèque de caution est exigé pour valider l'accès au Programme de fidélité.
- Il garantit le respect de l'engagement pris par l'équipe.
- En cas de non-respect de l'engagement (désistement non justifié, annulation tardive), l'organisateur se réserve le droit :
  - d'encaisser tout ou partie du chèque,
  - ou d'annuler les remises accordées.

Les modalités exactes de gestion du chèque de caution sont précisées par l'organisateur.

## Article 9 : Principe général du Challenge Performance

Le Challenge Performance est un classement interne, basé sur les résultats sportifs obtenus par les équipes à chaque endurance.

Il récompense la performance et la régularité sur l'ensemble de la saison.

Toutes les équipes marquent des points dès leur première participation.

## Article 10 : Attribution des points

Les points sont attribués en fonction de la position finale de l'équipe à chaque endurance, dans la limite de 35 équipes maximum par épreuve.

Barème officiel :

Position	Points	Position	Points	Position	Points
1	100	13	60	25	44
2	95	14	58	26	43
3	90	15	56	27	42
4	86	16	54	28	41
5	83	17	52	29	40
6	80	18	51	30	39
7	77	19	50	31	38
8	74	20	49	32	37
9	71	21	48	33	36
10	68	22	47	34	35
11	65	23	46	35	34
12	62	24	45		

# Programme de Fidélité / Performance



Récompenses – Fin de saison

À l'issue de la saison, les 3 premières équipes de chaque catégories du classement final remporteront des lots :

Lots non monnayables, non échangeables

## Article 11 : Moyen pour départager

Règles importantes

- Points attribués uniquement aux équipes ayant pris le départ
- Classement mis à jour après validation officielle des résultats
- En cas d'égalité :

1 : plus grand nombre de participations

2 : meilleure position sur la dernière endurance

3 : meilleure position moyenne sur la saison

## Article 12 : Absence d'avantage Sportif

Le Programme de fidélité n'accorde :

- Aucun avantage en piste,
- Aucune modification de poids,
- Aucune priorité sportive,
- Aucun temps bonus ou faveur réglementaire.

L'équité sportive entre les équipes est strictement respectée.

## Article 13 : Cas particuliers

Toute situation non prévue par le présent règlement sera tranchée par l'organisateur, sans possibilité de contestation.

## Article 14 : Acceptation du règlement

La participation au Programme de fidélité implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, sans réserve.